



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
JOCELYNE CABANAL, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT

N°22

05 AOÛT 2022

LOI POUVOIR D'ACHAT

Des mesures contrastées !

Le Parlement vient d'adopter le projet de loi « portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat » et le projet de loi de finances rectificative.

Ces deux textes devaient répondre à l'envolée de l'inflation, qui pèse sur de nombreux Français, en particulier les plus fragiles. S'ils contiennent des mesures attendues pour améliorer le pouvoir d'achat, la CFDT regrette des choix qui ne stimulent pas assez les politiques salariales des entreprises et qui ne prennent pas en compte l'évolution du travail.

La CFDT salue le relèvement des minimas sociaux, le plafonnement des hausses de loyer et la mise en place d'une prime de rentrée pour les bénéficiaires de minimas sociaux ou de la prime d'activité. Ce sont des mesures d'urgence qui vont apporter rapidement du pouvoir d'achat aux Français. La réduction de 3 mois à 45 jours pour l'ouverture de négociations salariales de branches lorsque les minimas conventionnels sont inférieurs au SMIC est aussi une bonne nouvelle. Mais la CFDT regrette que toute conditionnalité des aides publiques aux entreprises ait été rejetée.

De plus, certaines mesures vont à l'inverse avoir des conséquences négatives pour les travailleurs. Ainsi, pérenniser et tripler la « prime de pouvoir d'achat » revient à inciter à substituer des primes à des augmentations salariales, qui, elles, ouvrent des droits futurs aux travailleurs – en termes d'assurance-chômage, de retraite, etc. Là où il aurait fallu être créatif, et développer par exemple les dispositifs d'intéressement et de participation, le Parlement sert de vieilles recettes avec la monétisation des RTT.

L'enjeu fondamental de la juste répartition de la richesse créée dans l'entreprise est également absent de ces textes, tout comme la question de la solidarité fiscale, avec le rejet de la contribution exceptionnelle des plus hauts revenus.

A nouveau, la CFDT interroge ces choix, ainsi que celui de la diminution des cotisations patronales et la défiscalisation des heures supplémentaires, qui vont peser sur les ressources de l'Etat et nos capacités de financement de la protection sociale.

La CFDT continuera de porter ses revendications, sur les rémunérations, la fiscalité, le logement et l'énergie, pour répondre aux préoccupations des travailleurs. La période que nous vivons et les défis, écologiques et sociaux, auxquels nous faisons face, nous appellent à changer nos logiques de pensée pour passer enfin du pouvoir d'achat au pouvoir de vivre.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante

 @CFDT

 /la.CFDT

 CFDT

CFDT.FR